



CDOS
LOIRE

PROCÈS VERBAL

Comité Départemental Olympique & Sportif de la Loire
Maison Départementale des Sports

Assemblée Générale Élective 2024
Le 15 mars 2025 à Saint-Étienne

ACCUEIL DU PRESIDENT

Jacques MOULARD remercie pour leur présence

- Monsieur Jean-Yves BONNEFOY – Vice-Président du Conseil Départemental en charge des sports
- Monsieur Dino CINIERI – Conseiller Régional Auvergne-Rhône-Alpes (AURA)
- Madame Nicole PEYCELON – Conseillère Générale AURA
- Madame Fanny RIVEY – Conseillère Municipale Déléguée - Ville de Saint-Etienne
- Monsieur Alexandre LEGOY – SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)
- Mesdames, Messieurs les présidents des comités départementaux ou leurs représentants

Il excuse :

- Monsieur Alexandre ROCHATTE – Préfet de la Loire
- Monsieur Pierrick COURBON – Député de la Loire
- Madame Sylvie BONNET – Députée de la Loire
- Monsieur Gaël PERDRIAU – Maire de la Ville de Saint-Etienne
- Madame Marie Christine PLASSE- Présidente du CROS AURA
- Monsieur Karl VERGNAUD - SDJES
- Monsieur Michel FURET – Trésorier adjoint CROS AURA

APPEL NOMINAL ET VERIFICATION DES POUVOIRS

- 46 comités départementaux présents ou représentés sur 61 comités départementaux adhérents, exprimant 276 voix sur 313.
- Le quorum (139 voix) est atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.
- Comités absents: ASPPTT ST ETIENNE – CDSU/FNSU – ESCRIME – JOUTES – KICK BOXING MUAY THAI DA – LUTTE – MEDAILLES DE LA JEUNESSE, DU SPORT ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF – SAUVETAGE SECOURISME – SPEOLOGIE – SPORT BOULES – SQUASH – VOL A VOILE.

MESSAGE de David LAPPARTIENT Président du C.N.O.S.F.

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les bénévoles, Mesdames et Messieurs les collaborateurs, je dirais tout simplement chers amis sportifs.

Je tiens tout d'abord à vous adresser mes remerciements pour cette invitation à participer à votre Assemblée Générale.

En raison d'un agenda contraint, il n'est malheureusement pas possible pour moi d'être présent parmi vous et croyez bien que je le regrette.

Mais j'ai néanmoins souhaité m'adresser à vous à travers cette petite vidéo.

Aujourd'hui, vous allez dans un premier temps tirer le bilan de l'année 2024, une année exceptionnelle pour notre pays, pour la France et pour le sport français, avec bien sûr en point d'orgue les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 qui ont fait rayonner notre Nation et l'ensemble de ses territoires.

Cette fabuleuse réussite, nous la devons aussi à l'engagement de tous les acteurs sur les territoires. Par votre implication, vous avez été des acteurs à part entière du succès français et nous avons eu plaisir à nous retrouver au Club France pour célébrer la performance de nos athlètes et le sport en tant que vecteur d'épanouissement et de cohésion sociale.

Alors, au nom du Comité Olympique Français, je souhaite vous exprimer une nouvelle fois mes remerciements et toute notre reconnaissance.

L'année 2024 a été celle de l'obtention des Jeux d'hiver 2030 qui se dérouleront dans le magnifique cadre des Alpes françaises.

Là encore, aux côtés du Comité Paralympique Français, aux côtés des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'État, nous portons l'ambition de Jeux bénéfiques pour la France tout entière.

Le comité d'organisation aura la charge d'y parvenir mais soyez assurés de l'engagement du CNOSF pour porter la voix des territoires et vous impliquer dans ce projet, à l'instar de ce que nous avons fait pour Paris 2024 et plus encore.

Vous allez également procéder, dans quelques instants, à l'élection de votre nouvelle gouvernance.

Je tenais donc à remercier les équipes sortantes pour leur travail quotidien au service du mouvement sportif et de la promotion du sport en France.

Je vous souhaite une élection conforme aux valeurs qui sont les nôtres et qui nous rassemblent, faites d'excellence, de respect et d'amitié.

De nombreux défis attendent les équipes. Pour m'entretenir régulièrement avec notre collègue Gilles HERB, président de la Commission des Territoires et qui est extrêmement investi, je sais les difficultés liées au contexte actuel qui est le vôtre et les pistes vers lesquelles nous devons ensemble aller pour assurer l'avenir des structures tout en poursuivant la dynamique d'accompagnement au plus proche de vos préoccupations.

Pour y parvenir, je sais pouvoir compter sur votre engagement et je tenais à vous assurer de ma détermination ainsi que celle des élus du CNOSF et du soutien de toutes nos équipes.

Enfin, je souhaite une nouvelle fois saluer l'engagement de tous les bénévoles du mouvement sportif qui agissent chaque jour avec passion et dévouement pour son développement et je leur témoigne de ma plus entière reconnaissance.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre action.

Je suis heureux d'avoir pu m'adresser à vous aujourd'hui à travers cette petite vidéo dont je vous remercie de l'opportunité et je vous souhaite à toutes et à tous une bonne Assemblée Générale et Vive le Sport Français

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2023

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2023 du 22 mars 2024 est adopté à l'unanimité des comités départementaux présents.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Les rapports des commissions ont été transmis le 28 février 2025 à l'ensemble des comités départementaux. Une copie a également été distribuée lors de l'émargement.

Chaque responsable de Pôle ou de Commission fait un résumé succinct de son rapport et répond à d'éventuelles questions.

Pôle Sport et Politiques Publiques et Haut Niveau

Jacky BENEVENT – Président du Pôle

Commission Haut Niveau - responsable Robert MALHOMME

Membres de la commission : Christiane BARNIER – Evelyne COSTILHES –

Michel LECHAIGNE – Jacques MOULARD – Jean-Pierre SAGNE – Pierre TOUSSAINT

Commission Sport et Territoire – responsable Pierre TOUSSAINT

Membres de la commission : Joseph BLANCHON – Michel KÜHN – Robert MALHOMME

Commission Raid Nature – responsable Pierre TOUSSAINT

Membres de la commission : Joseph BLANCHON – Robert MALHOMME

Pôle Sport Education et Citoyenneté

Pierre-André JAY – Président du Pôle

Membres de la commission : Christiane BARNIER – Charles BERAUD - Robert DADOLE —
Danielle PREBET – Claudine ZENTAR

Pôle Sport et Professionnalisation

Michel LECHAIGNE – Président du Pôle

Commission Formation – responsable Michel LECHAIGNE

Membres de la commission : Charles BERAUD – Daniel CORGER – Robert DADOLE – Roger
MASSON – Jacques MOULARD - Claudine ZENTAR

Commission Services Civiques – responsable Daniel CORGER

Pôle Sport Santé et Bien Être

Charles BERAUD – Président du Pôle

Membres de la commission : Christiane BARNIER - Daniel CORGER – Robert DADOLE –
Pierre-André JAY – Danièle PREBET

Commission Animation

Christiane BARNIER – Robert DADOLE – Responsables de la commission

Membres de la commission : Jo BLANCHON – Evelyne COSTILHES – Pierre André JAY - Jean GODIN – Michel LECHAIGNE – Robert MALHOMME - Danièle PREBET – Jean-Pierre SAGNE

Commission Promotion Communication

Jacques MOULARD – responsable de la commission

Membres de la commission : Christiane BARNIER – Evelyne COSTILHES - Robert DADOLE – Pierre-André JAY – Michel LECHAIGNE

Aucune question n'a été posée. Tous les rapports sont adoptés à l'unanimité

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Chères Présidentes, Chers Présidents, Chers Amis,

Comme il est de tradition et d'obligation statutaire, on se doit de faire un bilan de l'année écoulée.

Nos vice-présidents et responsables de commissions vous ont dressé le tableau de ce qui avait été réalisé, durant cette année 2024, que vous avez d'ailleurs de façon détaillée dans vos documents.

Je veux quand même faire un léger retour sur 2024 mais également faire un bilan de la mandature 2021/2024 où vous nous avez donné votre confiance.

2024 a été, à la fois, une grande et belle année mais, également, une année très moche.

Qu'elle fut belle et grandiose, cette année, car nous avons connu un été de splendeurs où, après le scepticisme ambiant, nous avons vécu pleinement ces Jeux Olympiques et Paralympiques, sa réussite et sa foison de médailles françaises. Au risque de passer pour un chauvin, la Loire a été exceptionnelle puisqu'elle a été représentée par 9 athlètes qui ont ramené 6 médailles, ce qui la place, sans aucun doute, en tête du classement des départements de la région. Qu'il me soit permis de profiter de ce moment-là pour féliciter tous les professionnels et bénévoles, dont vous faites partie, qui ont amené ces athlètes à ce niveau de performance.

Quelle fut triste, cette année, quand il a fallu réduire de manière drastique, les charges de personnel nécessaires à l'équilibre financier. Ce fut douloureux d'être obligé de supprimer 2 postes de travail. Derrière ces postes, deux humains en ont souffert. Je tiens, à ce moment-là, leur adresser un signe amical et leur souhaiter une bonne continuation dans leur nouvelle vie professionnelle. J'en profite, également, pour remercier le personnel en place d'avoir fait preuve de professionnalisme dans ces moments difficiles. Quelle fut triste, cette année, quand nous avons appris le décès de Jaime DA SILVA, notre compagnon de route.

Quelle fut morose et amère, cette année, quand le Comité Olympique n'a pas été reconnu, en tant que tel, et a été absent lors du parcours de la flamme olympique et de la désignation de ses porteurs.

Quelle fut décevante, cette année, quand notre projet de faire un grand rassemblement de tous les sports, lors de la journée olympique du 22 Juin, a dû être annulé, battus par plus fort que nous.

2024 a été néanmoins l'année du redressement.

Redressement financier puisque grâce à nos décisions sur la suppression d'activités et de postes de travail ainsi qu'une recherche sur le mécénat et le sponsoring, nous avons pu revenir à une situation saine qui perdurera, à n'en pas douter, sur l'année 2025.

Redressement de l'ensemble du mouvement sportif puisque, aujourd'hui, avec l'effet J.O.P., on voit grimper rapidement le nombre de licenciés dans beaucoup de Comités, certains ayant des augmentations supérieures à 25%.

2024 restera donc, pour le C.D.O.S.L., une année d'ombres et de lumières.

Vous nous avez confié, il y a 4 ans, le vaisseau C.D.O.S.L. Qu'en avons-nous fait ?

Une grande partie des projets que nous vous avons proposé, le 18 Mars 2021, ont été réalisés :

- Aide technique et professionnelles à nos clubs
- Soirée des Champions, soirée des Espoirs
- Participation aux A.G. de vos Comités
- Incitation au Sport/Santé/Bien-Être
- Travail, avec vous, sur le problème des incivilités
- Participation des Athlètes de Haut Niveau à nos activités
- Reconnaissance du mouvement olympique dans les sphères politiques
- Aide à la reprise d'activités des clubs après COVID : 2000 bons de 25€
- Communication et recrutement de nouveaux bénévoles dont certains sont présents
- Création, avec le Département, d'une Team Loire Elite 2024
- Participation à un département plus sportif grâce au « Sentier de la Flamme Ligérienne »
- Réception des athlètes ayant participé aux Jeux Olympiques et Paralympiques

Mais nous n'avons pas tout réussi :

- La non-reconnaissance du C.D.O.S. Loire dans le parcours de la flamme olympique
- Nos soirées des Bénévoles qui ne sont pas à la hauteur de ce que nous souhaiterions
- La communication avec les Comités pas toujours facile à réaliser
- La difficulté de la vie dans la Maison des sports (parking)

Au terme de cette mandature, je tiens à vous remercier :

- Les Présidents, pour votre confiance et nos échanges amicaux réguliers,
- les nouveaux bénévoles qui nous rejoignent pour nous aider dans les organisations multiples mises en place, pour votre dévouement,
- Mes collègues du Conseil d'Administration pour tout le travail fourni et le temps passé au service de cette structure, ainsi que leur maris et femmes de tous ces bénévoles qui sont quelque peu délaissés pendant ce temps de bénévolat
- Et enfin à tous les salariés du Comité Olympique et de Loire Profession Sport, pour leur engagement professionnel.

Merci pour votre attention.

Jacques MOULARD

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

PRESENTATION DES COMPTES

Présentation par le Trésorier Général : Michel KÜHN

Après validation par les membres du Bureau exécutif du 20 février 2025 et du Conseil d'Administration du CDOSL le 27 février 2025, Michel KÜHN présente les résultats comptables 2024 du CDOS Loire et de la Maison des Sports au 31/12/2024.

En apportant les précisions qui suivent :

C.D.O.S. LOIRE

Le résultat de l'exercice s'établit à un déficit de -16 168,24 €, en nette amélioration par rapport à 2023, qui s'élevait à -89 124.36 €, et ce malgré la prise en charge des frais de licenciement pour 18 155 € et des frais juridiques inérents pour 6 328 € sans lesquels le compte de résultat aurait été positif.

Il convient d'observer que la subvention « Conférence des Financeurs » de 41 000 € a été comptabilisée pour 30 000 € en « Fonds dédiés » pour une utilisation totale sur 2025.

MAISON DES SPORTS - MDS

Le résultat de l'exercice s'élève à + 346.85 € malgré la prise en charge de 14 221 € de frais de secrétariat provenant du CDOSL, au lieu de 8 140 € en 2023.

Ces prestations sont budgétées pour 25 000 € en 2025 et correspondront à une appréciation objective des interventions du CDOSL pour le compte de la MDS.

Eu égard aux décisions prises, on peut envisager un retour à l'équilibre des comptes CDOSL + MDS dès 2025

LECTURE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

(Voir documents en annexe)

Le bilan financier du CDOSL Loire consolidé est adopté à l'unanimité des membres présents.

DISPOSITIONS FINANCIERES DU CDOS LOIRE

Les dispositions financières du CDOS Loire sont présentées à l'Assemblée Générale.

(Voir document en annexe)

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.D.O.S. LOIRE

LISTE BLOQUEE

Les membres du Comité de validation des candidatures, Christiane BARNIER, Roger MASSON et Pierre TOUSSAINT, se sont réunis le 17 février 2025 à 14h00 pour examiner la liste bloquée, ils n'ont constaté aucune anomalie.

La liste a été envoyée aux comités départementaux par mail et courrier le jeudi 4 mars.

Liste ci-dessous:

N°		Nom	Prénom	Discipline	Poste au sein du CDOSL
1	M.	MOULARD	Jacques	Equitation	Président
2	Mme	ZENTAR	Claudine	Basket	Secrétaire Générale
3	M.	JAY	Pierre-André	Rugby	Vice-Président - Axe 1
4	M.	LECHAIGNE	Michel	Cyclisme	Vice-Président - Axe 2
5	M.	BERAUD	Charles	F.S.C.F.	Vice-Président - Axe 3
6	M.	MALHOMME	Robert	Triathlon	Vice-Président - Axe 4
7	Mme	LECHAIGNE	Béatrice	Cyclisme	Trésorière Générale
8	M.	BENEVENT	Jacky	Natation	Membre
9	Mme	COSTILHES	Evelyne	Tennis de Table	Membre
10		MEMBRE DE DROIT		CROS AURA	Membre

En attendant les résultats des votes, la société SPORTYNEO se présente :

Pour toutes les activités sportives et culturelles

Que vous soyez une association, une entreprise, un adhérent, SPORTYNEO vous offre des solutions simples et efficaces pour gagner du temps.

Sans frais pour tous les clubs, augmentez même vos recettes !

Offrir un parcours d'adhésion simple et rapide à ses licenciés.

Nous créons ensemble votre page Club en moins d'une semaine ! Un stand est à la disposition des comités pour plus d'informations dans le hall.

Roger MASSON annonce les résultats, après le dépouillement des 47 bulletins dont 1 abstention et 1 nul, la liste a été élue par 263 voix sur 273 soit avec 96,34%

CANDIDATURES INDIVIDUELLES

Les membres du Comité de validation des candidatures, Christiane BARNIER, Roger MASSON et Pierre TOUSSAINT réunis le 17 février 2025 pour examiner les candidatures envoyées par les comités départementaux, ils ont tiré la lettre M pour la mise par ordre alphabétique de la liste des 16 candidats. La liste a été envoyée aux comités départementaux par mail et courrier le jeudi 4 mars.

Dans l'attente des résultats, Ludivine COTTE, salariée du CDOSL :

Elle donne des informations concernant le **GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification)**

Association pilotée et gérée par ses entreprises et/ou ses associations adhérentes mobilisées pour favoriser l'insertion des personnes éloignées du marché du travail grâce à l'alternance

Origine du GEIQ

Outil porté par le réseau des Professions Sport et Loisirs, le GEIQ de la Loire (initialement GEIQ du Roannais) est une antenne du GEIQ Auvergne Rhône-Alpes

Le GEIQ regroupe des structures (clubs, comités départementaux, collectivités, entreprises) qui parient sur le potentiel de personnes en difficulté d'accès à l'emploi pour résoudre leurs problèmes structurels de recrutement, en organisant des parcours d'insertion et de qualification, dans le domaine des sports et des loisirs.

Le GEIQ recense et identifie les besoins des structures, recrute, met en place un parcours de formation pour le (la) salarié(e) qui répondra à ses envies et aux besoins des structures adhérentes et assure son accompagnement socio-professionnel

Le GEIQ gère le contrat du salarié et mutualise son temps de travail entre plusieurs structures

Depuis février 2023, Ludivine est mise à disposition du GEIQ pour développer le dispositif sur le département.

Résultats des élections individuelles

Roger MASSON annonce les résultats des élections individuelles : 47 bulletins exprimés qui représentaient 273 voix.

Liste ci-dessous:

N°		Nom	Prénom	Discipline	Nbre de Voix	
1	M.	MASCIOPINTO	Mauro	Karaté et disciplines associées	246/273	Elu
2	M.	MAURIGE	Jean-Pierre	Retraite Sportive	175/273	Non Elu
3	M.	MEZZACASA	Christophe	Volley Ball	255/273	Elu
4	M.	MONNIER	Gilles	Handball	222/273	Elu
5	Mme	PREBET	Danielle	Billard	244/273	Elue
6	M.	RIBEYRON	Gérard	Ski	240/273	Elu
7	M.	SAGNE	Jean-Pierre	Gymnastique	227/273	Elu
8	Mme	AUBERT	Fabienne	Handisport	265/273	Elue
9	M.	BLANCHON	Joseph	Randonnée Pédestre	226/273	Elu
10	M.	BROUSSET	Bernard	Football	191/273	Non élu
11	M.	DADOLE	Robert	E. P. G. V.	254/273	Elu
12	Mme	FRANCKIEWIEZ	Solange	U.F.O.L.E.P.	231/273	Elue
13	M.	GARDET	Pierre	Athlétisme	247/273	Elu
14	M.	HALTZ	Dimitri	Pétanque	227/273	Elu
15	M.	HAMOUDI	Mouss	Danse	223/273	Elu
16	M.	LABLANCHE	Patrick	U.S.E.P.	203/273	Elu

Comme il est prévu dans nos statuts, deux personnes qualifiées ont été désignées :

Le Docteur David HUPIN et Jean GODIN qui pourront participer aux CA du C.D.O.S.L. sans voix délibérative.

INTERVENTION DU PRESIDENT et PROJETS 2025

Chères Présidentes, Chers Présidents, Chers Amis,

Vous venez de nous confier, pour notre deuxième mandature, les clés du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire.

C'est un grand honneur que vous nous faites mais surtout une grande responsabilité pour mener à bien, à vos côtés, toutes les actions qui permettront de faire évoluer le monde du sport ligérien.

Notre projet, durant ces 4 prochaines années, ira dans la continuité du schéma mis en place par le C.N.O.S.F., dans le développement de notre rôle fédérateur auprès des Comités Départementaux et du mouvement sportif, dans l'intensification de la proposition de professionnalisation des bénévoles, étape importante à notre compétitivité, et dans notre présence à vos côtés pour permettre l'augmentation des licences fédérales.

Dans le domaine du Sport, Education et Citoyenneté

- Nous travaillerons sur l'HERITAGE des J.O.P. de PARIS 2024
- Nous animerons des ateliers sur les valeurs de l'olympisme dans le monde scolaire
- Nous intensifierons notre combat dans le domaine des civilités et du respect de l'autre
- Nous aurons à cœur de donner une vraie place au bénévolat

Dans le domaine du Sport et de la Professionnalisation

- Nous proposerons des formations en rapport avec les besoins des Comités Départementaux
- Nous réactiverons les soirées à thèmes
- Nous participerons au développement du G.E.I.Q. sur le Nord et le Sud du Département

Dans le domaine du Sport, Santé, Bien-Être

- Nous ferons le maximum pour couvrir les zones blanches en matière de S.S.B.E.
- Nous approfondirons les relations avec les C.P.T.S.
- Nous inciterons les pratiquants à se licencier après leur remise en forme
- Nous augmenterons la visibilité des structures faisant du S.S.B.E.

Dans le domaine du Sport, Politique Publique et Haut Niveau

- Nous continuerons à travailler avec le mouvement sportif régional
- Nous accentuerons notre travail de réflexion avec le S.D.J.E.S.
- Nous maintiendrons et améliorerons nos relations avec le Département
- Nous poursuivrons la mise à l'honneur de nos athlètes de Haut Niveau et en devenir, en partenariat avec le Département

Voilà, Chers Amis, notre programme pour ces quatre années à venir. Il sera riche mais il ne sera réussi que grâce à vous et avec vous.

Merci pour votre confiance.

BUDGET PREVISIONNEL 2024

Présentation du budget prévisionnel par Béatrice LECHAIGNE, la nouvelle Trésorière Générale du C.D.O.S.L.

Pour la Maison des Sports (MDS) :

Un budget de 127 800 €.

Le budget prévisionnel 2025 prévoit une hausse de 1% du tarif du m² pour les bureaux, parking et locaux de rangements. De 2% pour les locations des salles de réunions.

Ces résultats et prévisions ont été validés par le Conseil de Gestion de la M.D.S., lors de sa réunion du 24 février 2025.

Pour le C.D.O.S.L. :

- Un budget de 730 907 €.

- Intervenants extérieurs un budget de 86 000 €, essentiellement LPS et Sport Santé

- Une diminution des frais de personnel à la suite de 2 départs (licenciements)

- Prestations communication/comptabilité/secrétariat : un budget de 44 400 € :

- Il faut comptabiliser les mises à dispositions à Loire Profession Sport, Saint Etienne BMX, Montagne Escalade, FSGT, Etoile de Monteau.

Et si d'autres comités ou clubs sont intéressés, vous pouvez vous adresser au Président Mr Jacques MOULARD

- Communication pour LPS et le GEIQ

- Subventions : 154 000 € du département, malgré la conjoncture actuelle, pas de changement sur le montant pour cette année

- Reprises Fonds dédiés de 33 000 € dont 3 000 € pour le Haut Niveau et 30 000 € de la Conférence des Financeurs

Je reste à votre disposition si vous avez des questions. Pas de question.

INTERVENTION DES PERSONNALITES

Madame Fanny RIVEY – représentant la Ville de Saint-Etienne

Bonjour à toutes et à tous,

C'est un vrai plaisir d'être ici avec vous aujourd'hui. Cette assemblée, c'est avant tout un moment pour faire le bilan, échanger et regarder ensemble vers l'avenir du sport dans notre département.

Le CDOSL joue un rôle clé depuis des années en accompagnant les athlètes, les associations, en soutenant les projets et en portant haut les valeurs du sport. On l'a encore vu récemment avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 : notre territoire a vibré grâce à ses athlètes, et grâce à vous, qui œuvrez au quotidien pour faire vivre le sport sous toutes ses formes.

Mais l'après-JO, c'est aussi un nouveau défi : continuer à promouvoir le sport pour tous, développer des actions comme le sport-santé et aider les structures locales à se professionnaliser et à se pérenniser. Bref, il y a encore plein de belles choses à construire ensemble !

Merci à toutes et à tous pour votre engagement, et je vous souhaite une belle assemblée générale, riche en discussions et en perspectives.

Monsieur Jean-Yves BONNEFOY – Vice-Président du Département

La structuration du sport dans le département est faite par les comités départementaux et le CDOSL qui sont peu connus parmi la population et même des élus et de vous tous.

Vous représentez un maillon important du territoire et êtes nos interlocuteurs par rapport au monde du sport ligérien.

La période J O et J O P, fut une belle réussite et une très belle mise en valeur du Handisport et du Sport Adapté.

Les images sont un excellent vecteur pour la découverte de sports peu ou mal connus.

En qui concerne le passage de la flamme, nous n'avons pas eu la main sur le choix des porteurs, nous les avons découvert un jour ou deux avant ...

Un petit mot sur les villages sport nature et l'intérêt de structurer une offre qui existe dans nos beaux villages mais qui mérite d'être valorisée et promue.

Quelques réponses sur les travaux de la Maison des Sports en fonction de mes informations actuelles ...

Un coût prévu d'environ 13 M*€, nous devrions avoir des subventions non négligeables.

Pour les travaux : 2 scénarios non encore tranchés, rénovation en site occupé, 2 périodes de 9 à 12 mois ... si nous relogeons temporairement tout le monde, les travaux ne devraient pas débuter avant 2028...

(A suivre)

En ce qui concerne le parking, l'idée est d'aller vers un parking « intelligent » gestion informatisée des espaces libres ou occupés en temps réel.

Merci à l'ensemble de l'équipe du CDOSL pour le travail effectué au cours de cette mandature.

« Le président du comité de Handball lit un courrier qu'il remettra à Jean Yves BONNEFOY concernant à la mise en pause pour 2025 des aides pour les bourses équipe jeunes et les aides aux frais de déplacements. »

Il s'agit d'un problème budgétaire important du département avec des choix à opérer au mois de Novembre 2024, les saisons sportives étant toutes déjà bien commencées, ces aides étaient le seul levier sur lequel nous pouvions agir car elles sont calculées sur des années civiles et pas sportives.

« Le comité de Volleyball est solidaire à la demande du handball et les Sports de glace s'inquiète des pertes de subventions.

La randonnée pédestre souligne qu'il fallait peut-être envisager la construction d'un nouveau bâtiment à la place d'une rénovation»

Monsieur Dino CINIERY – Conseiller Général

Mes félicitations au président du CDOSL, Jacques MOULARD ainsi qu'à son bureau, au personnel et aux bénévoles.

Le Comité Ligérien est fort de ses 62 Comités, 200 000 licenciés, 90 athlètes de Haut Niveaux et 9 athlètes ligériens aux Jeux de Paris dont 6 médailles

L'engagement d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le sport

Notre région est une terre de sport, et nous avons fait du soutien aux acteurs sportifs une priorité. Cet engagement se traduit par :

- **Le soutien aux clubs et aux ligues** avec des aides aux associations sportives, aux bénévoles, et au développement des infrastructures adaptées aux besoins des territoires.
- **Dispositif minibus** : Loire : **149** et Région Auvergne-Rhône-Alpes : **1895**
- **Le développement du sport pour tous** en facilitant l'accès au sport scolaire, au sport adapté, au handisport et au sport féminin.
- **L'accompagnement des grandes manifestations sportives** avec un appui renforcé aux événements d'envergure régionale, nationale et internationale, notamment en lien avec l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Le rôle clé du CDOS Loire

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire est un acteur incontournable du mouvement sportif local. Il assure un lien précieux entre les clubs, les fédérations et les institutions. La Région Auvergne-Rhône-Alpes continuera à être un partenaire de confiance pour accompagner vos actions en faveur du développement du sport et de ses bienfaits pour la santé, la cohésion sociale et l'attractivité du territoire.

Monsieur Alexandre LEGOY - SDJES

Monsieur le Président du CDOSL, Mesdames et Messieurs les membres du Comité, Mesdames et Messieurs les membres des comités sportifs.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre engagement au sein du mouvement sportif départemental et plus généralement votre engagement pour faire vivre le sport dans la Loire.

L'Assemblée Générale du Comité Départemental Olympique et Sportif est toujours un moment clé de la vie associative et sportive de notre département. Elle permet de faire le bilan des actions menées, d'échanger sur les perspectives à venir et surtout de réaffirmer notre engagement commun en faveur du sport pour tous et du développement des pratiques sportives.

Le sport joue un rôle fondamental dans notre société. Il est un vecteur de bien-être, de cohésion sociale, d'éducation, de partage, de respect, d'engagement, de dépassement de soi, etc. Cette année 2024 a été marquée par la réussite de PARIS 2024, qui a permis à des centaines d'athlètes français de briller (+ 500), notamment des athlètes ligériens (Elodie CLOUVEL –pentathlon moderne et Loïc VERGNAUD – coureur cycliste handisport). Mais PARIS 2024 a aussi permis de partager les valeurs que je viens d'évoquer et d'augmenter le nombre de pratiquants sportifs.

Au niveau national :

Le nombre de licences annuelles délivrées par 45 des principales fédérations sportives aurait augmenté d'environ 5 % à la rentrée 2024-2025, selon des estimations provisoires. Cette hausse modérée à la suite des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris apparaît cependant supérieure à celle observée lors des précédentes olympiades. Le badminton, le tennis de table ainsi que la majorité des fédérations titrées bénéficieraient d'un effet des Jeux notable, alors que les retombées seraient plus mesurées pour les autres. L'augmentation serait relativement plus rapide parmi les publics habituellement plus éloignés de la pratique sportive licenciée (femmes, adultes-séniors).

Au niveau départemental, le bilan est une nouvelle fois très positif:

Mouvement sportif

- 62 comités départementaux, environ 2 300 associations sportives affiliées à une Fédération reconnue par l'État et plus de 200 000 licenciés (26 % de la population), avec un taux de licences sportives féminines de 38,5 %.
- Fédérations les plus populaires : football (environ 32 000), basket (plus de 14 000) et tennis (11 000 licenciés).
- 1949 éducateurs sportifs déclarés (carte professionnelle).
- 4592 établissements d'activités physiques et sportives (EAPS)

Aides de l'Etat :

- 56 postes d'emplois aidés en 2024 dont 17 créés en 2024
- Pass'sport 2024 : 1 083 150 €, soit 21 663 bénéficiaires.
- Crédits FDVA : 122 100 € sur 74 structures sportives.
- Crédits ANS/équipements de proximité 2024 : 10 projets financés pour un montant de 225 000 €.
- Crédits ANS/Enveloppe des équipements structurants en 2024 : 799 000 € sur deux projets.

En d'autres termes, l'ensemble des aides de l'Etat allouées pour le sport, sur le seul territoire de la Loire en 2024 représente un total de 3 518 739 €.

Focus particulier sur les piscines :

Concernant le nombre de bassins, le département de la Loire est très en deçà de la moyenne de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui compte 1 bassin pour 9233 habitants.

Le département est classé en 11ème position, sur les 12 départements de la région pour le nombre de bassins par habitant (devant le Rhône à 1 bassin pour 15700 habitants).

➔ Aide de l'Etat :

- Piscine du val de Riorges : financée en 2024 sur l'enveloppe ANS équipements structurants
- Piscine du val d'Onzon à Sorbiers : financée en 2024 sur l'enveloppe ANS – équipements structurants
- Piscine de Charlieu-Belmont : financée en 2023 sur l'enveloppe ANS – équipements structurants
- Piscine de Saint Just Saint Rambert : financée en 2022 sur l'enveloppe ANS équipements structurants

Au-delà de ce bilan, je tiens à souligner la dynamique du travail partenarial entre le SDJES et le CDOSL, qui se concrétise notamment par la mise en place de trois groupes de travail autour de thématiques essentielles : la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport, le bénévolat et le sport-santé. Ces initiatives permettent de réfléchir à des actions concrètes pour répondre aux enjeux actuels du secteur sportif.

Le SDJES, en lien avec le CDOSL, souhaite apporter une attention toute particulière sur la thématique des violences sexuelles dans le sport pour cette année 2025. Effectivement, depuis 2020 en France, c'est plus de 2000 personnes qui ont été mises en cause suite à un signalement pour plus de 800 mesures d'interdiction d'exercer prises par les préfets de département.

Dans la Loire c'est plus de 25 personnes mises en cause suite à un signalement pour 20 mesures d'interdiction. Ce sont des chiffres importants mais une grande partie des violences dans le sport sont aujourd'hui gardées sous silence. C'est pourquoi le groupe de travail (SDJES/CDOS) a prévu de mettre en place une large campagne de prévention durant laquelle vous serez sollicités pour, par exemple, relayer des informations, proposer des formations ou encore participer à une campagne d'affichage.

Avant de conclure, je souhaite rappeler une nouvelle fois l'importance du bénévolat dans le secteur associatif sportif. Vous êtes toutes tous des personnes très engagées et sans qui les clubs et les associations ne pourraient pas vivre.

Le SDJES souhaite réellement continuer dans cette dynamique partenariale et aider, avec les moyens qui lui sont alloués (seront alloués) le mouvement sportif. C'est son rôle, c'est sa mission.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie pour votre attention et vous adresse, au nom du SDJES, tous mes vœux de réussite pour cette nouvelle mandature.

PRESENTATION DE LA GRANDE PLAQUETTE DU CDOS LOIRE

Lors de sa réunion du vendredi 10 janvier 2025, le Conseil d'Administration du CDOS Loire a décidé d'attribuer la Grande Plaque à Gérard LAVAL.

Le Président retrace les années de présence de Gérard LAVAL au sein du CDOSL de 1997 à 2021 et plus largement au sein du monde associatif et sportif, de son club BUSHIDO 42 à Saint-Etienne, du comité de la Loire de Karaté et lui présente les cadeaux qui lui sont offerts par l'ensemble du Conseil d'Administration.

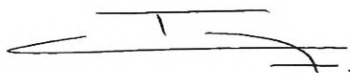
Gérard LAVAL remercie l'ensemble des membres du Conseil d'Administration du CDOSL.

Le Président



Jacques MOULARD

Le Président Adjoint



Jacky BENEVENT



Daniel PERRIN

EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

**COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE
ET SPORTIF DE LA LOIRE
CDOS LOIRE**

***4 RUE TROIS MEULES
42000 SAINT ETIENNE***

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024



17 B RUE DE LA PRESSE - CROWE AVVENS - 42000 ST ETIENNE

Tél. +33 6 11 45 60 11 - Mail : auditconseil@danielperrin.fr / danielperrin@avvens.net

N° SIRET : 341 324 119 00047 - CODE ACTIVITE 6920Z

Aux membres du Comité,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire – CDOS Loire relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Total du Bilan	355 108 €
Total du Compte de Résultat	873 224 €
Excédent des dépenses sur les recettes	-15 821 €

Il s'agit des comptes cumulés dont la ventilation du résultat présente :

- Maison des Sports	347 € (excédent recettes sur dépenses)
- CDOSL	-16 168 € (excédent dépenses sur recettes)

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 février 2025.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Comité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nos contrôles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



17 B RUE DE LA PRESSE – CROWE AVVENS – 42000 ST ETIENNE

Tél. +33 6 11 45 60 11 – Mail : auditconseil@danielperrin.fr / danielperrin@avvens.net

N° SIRET : 341 324 119 00047 – CODE ACTIVITE 6920Z

... / ...

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Comité Départemental Olympique et Sportif CDOS Loire.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Comité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Comité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration du 27 février 2025.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire – CDOS Loire.



17 B RUE DE LA PRESSE – CROWE AVVENS – 42000 ST ETIENNE

Tél. +33 6 11 45 60 11 – Mail : auditconseil@danielperrin.fr / danielperrin@avvens.net

N° SIRET : 341 324 119 00047 – CODE ACTIVITE 6920Z

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

... / ...

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire – CDOS Loire à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne,
Le 07 mars 2025

Daniel PERRIN
Commissaire aux comptes



17 B RUE DE LA PRESSE – CROWE AVVENS – 42000 ST ETIENNE

Tél. +33 6 11 45 60 11 – Mail : auditconseil@danielperrin.fr / danielperrin@avvens.net

N° SIRET : 341 324 119 00047 – CODE ACTIVITE 6920Z

COMPTE RESULTAT CUMULE OLYMPIQUE + MDS 2024

CHARGES	CDOSL	MDS	TOTAL	PRODUITS	CDOSL	MDS	TOTAL
Frais de gestions				Remboursements			
60224 Papier	871,90		871,90	7061 Travaux administratifs	5 715,58		5 715,58
60225 Four bureau	363,61		363,61	7066 Prestation communication / compta/secrét	32 377,00		32 377,00
6051 Petits mat. bureau	879,60	-	879,60	7062 Prestation service menage	3 170,88	3 744,00	6 914,88
6052 Petits mob. Equipement aménagement	330,34		330,34	7225 Fournitures	357,49	-	357,49
60622 Produits entretien	-	1 225,56	1 225,56	7225 Mise a dispo expo et jeux	1 310,00		1 310,00
60226 Photocopies copieur couleur	3 114,90	-	3 114,90				-
6061 EDF GDF		40 905,43	40 905,43	7063 Bureau		61 239,44	61 239,44
6062 EALUX		2 116,02	2 116,02	7064 Parkings		6 380,00	6 380,00
Total	5 560,35	46 247,01	49 807,36	7065 Salles réunions		27 116,00	27 116,00
Services Extérieurs				7067 Loc rangement		7 807,56	7 807,56
614 Frais de gestion	32 966,43		32 966,43	706 Ménage apres utilisation			-
6152 Entretien Reparation	118,80	12 400,05	12 518,85				
6161 Assurance local/multiris	3 358,45	2 208,58	5 567,03				-
6181 Documentation Générale	601,92		601,92				
6120 Location parking	1 400,00	418,49	1 818,49				
615 Maintenance et reparation informatique	11 890,92	-	11 890,92				
615 Abonnement /service	2 880,00	23 762,47	26 642,47				
Total	53 216,52	38 789,59	92 006,11	Total	42 930,95	106 287,00	149 217,95
Autres serv. Extérieurs				Autres Services Extérieur			
6212 Abonnement /service	3 588,04		3 588,04	7263 Affranchissement		6 001,01	6 001,01
6214 Personnel extérieur	-		-	7265 Téléphone/télécommunications		3 862,43	3 862,43
6215 Coût services civiques	19 053,98		19 053,98	7264 Internet		4 880,40	4 880,40
622 Gestion masse salariale	1 600,00		1 600,00	Total	-	14 743,84	14 743,84
6221 Intervenants extérieurs	85 958,90		85 958,90	Subventions/aidés diverses			
6226 Honoraires	4 120,00		4 120,00	7421 Département	154 000,00		154 000,00
6227 Honoraires Juridiques	6 328,32		6 328,32	7421 Département Emploi C.T.D.	17 600,00		17 600,00
6230 Récompenses : médailles, tee shirt,,	10 362,41		10 362,41	7422 Département H.Niveau	100 000,00		100 000,00
6230 Publications, catalogues, revues,,	2 242,80		2 242,80	74221 Département H.Niveau Formation	15 000,00		15 000,00
6230 Photos vidéos	-		-	7541201 Renonciation frais déplacement élus	31 298,00		31 298,00
6231 Matériels activités sportives	2 174,11		2 174,11	7422 Département sub terre de jeux	-		-
6238 Aides financières Athlètes Haut Niveau	102 000,00		102 000,00	74223 Département Sport Santé	41 000,00		41 000,00
6239 Aides financières Athlètes Trophée Perform	-		-	7424 ANS Fond. Promo Sport	5 000,00		5 000,00
6250 Prestation secrétariat		14 221,00	14 221,00	7437 ANS - Formation Professionnalisation	20 000,00		20 000,00
6251 Frais de Déplacements	14 904,55		14 904,55	743 ANS Politique Publique et HN	12 800,00		12 800,00
6252001 Frais déplacement élus	31 298,00		31 298,00	7426 ANS SUB SEC	8 000,00		8 000,00
6257 Réceptions	12 749,62		12 749,62	7428 ANS Aide à l'Emploi	6 000,00		6 000,00
6263 Affranchissements	3 105,80	10 103,55	13 209,35	7436 ARS Sport Santé	152 050,00		152 050,00
6265 Téléphone	2 195,52	12 222,30	14 417,82	7432 DRAJES FDVA	4 000,00		4 000,00
6264 Badges MDS		-	-	7423 C. Régional RN 42	2 000,00		2 000,00
627 Services bancaires	592,64		592,64	7432 Mairie de St Etienne	3 000,00		3 000,00
6281 Cotisations	1 083,46		1 083,46	7432 DRAJES Maison Sport Santé	15 104,00		15 104,00
				7436 CNOSEF Subvention	3 000,00		3 000,00
				7436 Fonjep Guide Assoc	7 107,00		7 107,00
Total	303 358,15	36 546,85	339 905,00	Total	596 959,00		596 959,00

COMPTE RESULTAT CUMULE OLYMPIQUE + MDS 2024 SUITE

Impôts et taxes					Autres recettes				
6333	Formation prof. Continue	3 996,93	-	3 996,93	75611	Cotisations Comités	7 400,00		7 400,00
					75612	Amendes Comités	650,00		650,00
	Total	3 996,93		3 996,93	758	Participation Stagiaires	13 773,53		13 773,53
Frais de personnel					7069	Participation Stagiaires VAE	750,00		750,00
64111	Salaires Bruts	242 238,04		242 238,04	7438	Participation Crédit Agricole	7 500,00		7 500,00
64111	Prime Inflation	2 996,00		2 996,00	758	Remboursement Uniformation	0,00		-
6414	Indemnités	18 155,53		18 155,53	7433	Services Civiques	30 498,30		30 498,30
64311	URSSAF/ASSEDIC	53 931,42		53 931,42	758	Conférence FI et Oncologie	2 640,00		2 640,00
6432	UGRR	15 039,14		15 039,14	7069	Participation BasiCompta	5 150,00		5 150,00
6434	MUTUELLE APICIL	2 106,00		2 106,00	758	Participation stagiaires Sport Santé	8 260,00		8 260,00
6435	PREVOYANCE	1 376,68		1 376,68	758	Participation Atelier passerelle	7 621,00		7 621,00
6475	Médecine du travail	950,40		950,40	758	Action evenementiel sport santé	1 410,00		1 410,00
6481	Formation personnel	4 385,00		4 385,00					
6480001	Autres charges de Personnel	1 351,00		1 351,00					
	Prov. C.P. et Charges	- 3 573,71		- 3 573,71					
	Total	338 956,50		338 956,50		Total	85 652,83		85 652,83
Frais financiers					Produits Financiers				
6615	Agios bancaires	-		-	762	Revenus placements SICAV	384,77		384,77
6680001	Droit de garde				7681	Intérêts bancaires	3 375,37		3 714,14
	Total	-		-		Total	3 760,14		4 098,91
Frais exceptionnels					Produits exceptionnels				
671	Pertes exceptionnelles	0,86		0,86	771	Profits Exceptionnels	2 078,58		2 078,58
672	Charges exercice antér.	2 014,00	2,25	2 016,25	772	Produits exerc. Antér.	2 624,78		4 651,76
		-		-			-		-
	Total	2 014,86	2,25	2 017,11		Total	4 703,36		6 730,34
Amortissements /provisions					Reprises fonds dédiés				
68112	Dotations aux Amort. Immo.Corp.	10 072,21	3 464,04	13 536,25	78752	Reprise F. D. Haut Niveau			-
6874	RBT ARS Sport Sante DAPAP	-		-	78751	Reprise F.D. Santé Sport			-
6874	Provision Fonds dédiés	33 000,00		33 000,00	771	Reprise FD Conférence Financeurs			-
	Total	43 072,21	3 464,04	46 536,25		Total			-
Total des frais d'exploitation		750 174,52	123 049,74	873 224,26	Total prod d'exploitation		734 006,28	123 386,59	857 402,87
					RESULTAT		- 16 168,24	346,85	- 15 821,39



Daniel PERRIN

**EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE
ET SPORTIF DE LA LOIRE
CDOS LOIRE**

***4 RUE TROIS MEULES
42000 SAINT ETIENNE***

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024



17 B RUE DE LA PRESSE - CROWE AVVENS - 42000 ST ETIENNE

Tél. +33 6 11 45 60 11 - Mail : auditconseil@danielperrin.fr / danielperrin@avvens.net

N° SIRET : 341 324 119 00047 - CODE ACTIVITE 6920Z

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre comité, nous devons vous présenter notre rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisées. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Les opérations facturées par le Comité départemental à chaque comité sportif peuvent être considérées comme des opérations courantes.

Il en est de même pour les comités dont un membre du conseil d'administration du CDOS LOIRE détient un mandat de responsabilité au sein du bureau d'un Comité sportif.

Le total des remboursements de frais et de déplacements versé aux administrateurs concernant l'administration générale du comité, sur justificatif, représente pour 2024 : 2 907 €.

Les frais de déplacement non versés et considérés comme contributions volontaires en espèce s'élèvent à 31 298 €. Somme inscrite en dépenses et recettes 2024.

Fait à Saint-Etienne.
Le 07 mars 2025

Daniel FERRIN
Commissaire aux comptes



17 B RUE DE LA PRESSE - CROWE AVVENS - 42000 ST ETIENNE

Tél. +33 6 11 45 60 11 - Mail : auditconseil@danielperrin.fr / danielperrin@avvens.net

N° SIRET : 341 324 119 00047 - CODE ACTIVITE 6920Z

DISPOSITIONS FINANCIÈRES 2025

MAISON DES SPORTS

Tarif mensuel résidents au 1er mai 2025	
Bureaux (coût au m²)	4,80 €
Parking	17,50 €
Locaux de rangement (coût au m²)	1,75 €

Mise à dispositions salles de réunion	RESIDENTS MDS	NON RESIDENTS MDS (comités et associations sportives)	EXTERIEUR AU MOUVEMENT SPORTIF
Salle de réunion 214 (30 personnes)	39,00 €	78,00 €	102,00 €
Salle de réunion 309 système visio conférence (25 personnes)	56,00 €	112,00 €	166,00 €
Salle de réunion 215 (60 personnes)	87,00 €	185,00 €	252,00 €
Salle de réunion 207	28,50 €	51,00 €	70,50 €
Salle de conférence	110,00 €	220,00 €	252,00 €
Salle de convivialité	110,00 €	220,00 €	252,00 €
Salle de conférence + salle de convivialité	173,00 €	270,00 €	381,00 €
salle informatique 1 à 12 postes	110,00 €		

COMMISSION FORMATION

Formations payantes à destination des bénévoles et des salariés des associations sportives

	1 journée
Formation PSC1	80,00 €
Recyclage PSC 1	50,00 €
Recyclage PSE 1	110,00 €
Formation civique et citoyenne	100,00 €
Accompagnement VAE	1 200,00 €
Basicompta (formation)	60,00 €
Basicompta (logiciel de comptabilité)	60,00 €
Formation Bénévoles	60,00 €
Intervention Organisme de Formation	sur devis
SPORT SANTE	
Formation qualifiante Bien Etre - 35 heures sur 5 jours	350,00 €/5 jours
Formation qualifiante Sport Santé - 140 heures	1 400,00 €
Ateliers passerelles (forfait 16 séances)	50,00 €

COMMISSION COMMUNICATION

	tarif net adhérent CDOS Loire
Réalisation d'un contenu vidéo court	40 €/heure
Réalisation d'une Affiche	40 €/heure
Réalisation d'une Brochure/d'un Flyer	40 €/heure
Accompagnement à la création de pages/profils sur les réseaux sociaux	40 €/heure
Rédaction d'un article	40 €/heure
Réalisation d'un communiqué/dossier de presse	40 €/heure

Frais de déplacements éventuels

Devis gratuit pour toute demande de prestation

DISPOSITIONS FINANCIÈRES 2025

COMMISSION DES FINANCES

Aide à la comptabilité :	
saisie comptable, bilan, compte résultat...	40 €/ heure

PÔLE SPORT EDUCATION CITOYENNETE

	Mouvement sportif + écoles labellisées Génération 2024			
	journée	semaine	quinzaine	mois
Exposition en route vers Paris 2024	84 €	252 €	368 €	525 €
Exposition "sportives"	84 €	252 €	368 €	525 €
Exposition la nutrition	53 €	158 €	263 €	420 €
Exposition les affiches des JO de 1896 à nos jours	53 €	158 €	263 €	420 €
Exposition les JO d'hiver	53 €	158 €	263 €	420 €
Exposition CASDEN "Histoire, Sport et Citoyenneté"	84 €	252 €	368 €	525 €
Exposition 2 panneaux 2x3m "Les Légendes JO Modernes"	35 €	105 €	145 €	210 €
	Mouvement associatif (hors sportif) + autres collectivités + autres écoles +			
	journée	semaine	quinzaine	mois
Exposition en route vers Paris 2024	95 €	273 €	399 €	578 €
Exposition "sportives"	95 €	273 €	399 €	578 €
Exposition la nutrition	63 €	179 €	315 €	473 €
Exposition les affiches des JO de 1896 à nos jours	63 €	179 €	315 €	473 €
Exposition les JO d'hiver	63 €	179 €	315 €	473 €
Pack jeux de société (3 jeux)	53€ TTC pour les 3 jeux et laissés à la disposition ensuite			

Toutes les expositions sont soumises à caution et convention, elles doivent aussi faire l'objet d'une déclaration à l'assurance "clou à clou"

Cotisations :

adhésion des Comités Départementaux au CDOS Loire

Le calcul est effectué sur la base du nombre de licences de l'année précédant l'Assemblée Générale du CDOS Loire.

Tranches Nbre de Licenciés	Montant total cotisation
Jusqu'à 500	53,00 €
De 501 à 1 000	106,00 €
De 1 001 à 4 700	159,00 €
De 4 701 à 10 000	212,00 €
De 10 001 à 14 000	265,00 €
De 14 001 à 18 000	318,00 €
De 18 001 à 22 000	371,00 €
De 22 001 à 28 000	424,00 €
Plus de 28 000	477,00 €